

# Fonds européen et Coopération

L'Union européenne (UE) apporte son aide sur les territoires à différents types de projets portés par des collectivités, des associations, des entreprises, des établissements, des organismes de recherche ou encore des particuliers dans la mesure où ils répondent aux objectifs fixés par l'UE (stratégie Europe2020).

Pour cela les projets doivent s'inscrire dans l'un des programmes qu'elle finance pour mettre en œuvre ses politiques.

## Sur quelles thématiques ?

L'UE intervient dans de nombreux domaines : agriculture, compétitivité des PME, transition énergétique et écologique, éducation, recherche et innovation, tourisme, social, culture ...

## Comment ces programmes fonctionnent-ils ?

Le cadre de ces programmes (objectifs, budget, critères de sélection des projets) est fixé sur plusieurs années. La « période de programmation » actuelle a débuté en 2014 et se terminera fin 2020.

Certains programmes (dont le plus connu Erasmus+ pour l'éducation) sont gérés directement par la Commission européenne. Elle publie régulièrement des [appels à propositions](#) afin de connaître et de sélectionner les projets susceptibles d'être financés.

D'autres sont gérés au niveau régional ou national, voire départemental, notamment :

- › [le Fonds Européen de Développement Régional \(FEDER\) et le Fonds Social Européen \(FSE\)](#) qui financent la politique de cohésion de l'UE,
- › [le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural](#) qui finance en partie la politique agricole.

## Le Département du Gers et l'Europe

### Département en action

Le Département participe aux instances de concertation relatives aux fonds européens en région Occitanie. La collectivité est d'autre part membre de l'association « Occitanie Europe », représentant le territoire régional à Bruxelles.



Politique de  
cohésion -  
FEDER et FSE



Fonds  
Européen  
Agricole pour le  
Développement  
Rural - FEADER



Coopération  
décentralisée



Appels à  
propositions de  
la Commission  
européenne

## Voir aussi



Pour plus  
d'informations  
sur les fonds  
européens en  
région  
Occitanie



DÉPARTEMENT  
DU GERS



Conseil Départemental du Gers

✉ Nous contacter



81 route de Pessan  
BP 20569  
32022 Auch Cedex 9  
05 62 67 40 40